

01/mal/07

Mémoire présenté à la commission agricole et agroalimentaire du Québec.

Présenté par : Marc Blais BAC administration, D.E.P. Sylviculture
5215 Dunant Canton de Hatley, Qc. JOB 2C0 819-823-0502

Ce mémoire portera sur la foresterie, celle-ci étant intimement lié à l'agriculture et l'occupation du territoire et ce depuis la colonisation. De vouloir l'exclure serait un autre exemple de travail en silo. La foresterie n'est pas et devrait être un levier comme jadis pour quiconque ayant des projets d'entreprise en milieu rurale, présentement le système et ses gestionnaires au pire provoque l'exclusion et au mieux n'offre que des miettes à ceux occupant le bas de l'échelle et ce à l'avantage d'une minorité détenant les pouvoirs.

Détenant un B.A.C. en administration et un D.E.P. en Sylviculture, cela fait présentement près de 20 ans que je suis dans le domaine de la foresterie dont 6 ans comme cadre dans une entreprise d'équipements forestier, 14 ans comme travailleurs forestier et tout ce temps propriétaire d'un lot de 60 acres où je tient résidence et où je m'étais fixé comme but de mettre en valeur pour une vocation agricole et forestière. Je me donne en exemple mais je suis loin d'être le seul plusieurs avec les mêmes intentions sont tomber au combats dans l'indifférence de leur milieu. Ces derniers au pire tournant le dos à une carrière en milieu rurale au mieux devenant travailleur locataire dans des conditions de misère ou et ayant à parcourir de grande distance matin et soir pour se rendre au boulot généralement en ville ou dans un chantier éloigné ou carrément à l'extérieur de la région, de même que le conjoint ou conjointe. Gaspillant beaucoup de temps et argent sur la route au détriment de leur santé et pouvoir d'achat rendant notre société d'autant inefficace.

Commission agricole du Qc.

Voici quelques chiffres

Propriétaire forestier privé au Qc. incluant agriculteur : env. 130,000 soit 1.8% de la pop. soit approximativement le même qu'en Haïti.

Propriétaire forestier privé en Estrie incluant agriculteur : env. 10,000 soit 3% de la pop. dont une bonne partie vivent à l'extérieur de la région.

Propriétaire forestier actif environ 30% donc environ 3,000

Production annuel de bois en Estrie environ 100 millions répartie comme suit :

40 millions transigeant par le Syndicat P.B.E.

20 millions par Domtar sur ses propres terres

20 millions autres

20 millions non comptabiliser incluant bois de chauffage et prenant la route du côté américain.

ce qui devrait en théorie donner des revenus bruts annuels de \$30,000 / par proprio. actif .

Ce qui n'est pas le cas car en pratique ,en consultant le peu de statistique disponible et ceux-ci provenant par le Syndicat des P.B.E. ce serait environ 700 producteurs qui se partagerait 80% de ce marché. On peut réduire ce nombre car beaucoup de bois est vendu au nom du propriétaire mais en fait est coupé par un sous contractant.

Où le bas blesse ,a part le côté néfaste sur l' environnement de toute cette machinerie lourde sur les sols forestiers (en Beauce 20% seulement de l'aménagement est fait avec de la machinerie lourde, comparativement à 80% en Estrie) c'est l'impact sur la relève de travailleurs manuels compétents et soucieux d'un développement durable autre que celui inculqué par des gestionnaires à partir de leur bureau où leur salaire est en fonction de volume.

Ces gestionnaires et le système en place ne favorise et même décourage les initiatives innovatrices prise en dehors de ce système afin de protéger leur emprise,

Commission agricole du Qc.

les ingénieurs en monopolisant les subventions gouv. disponible pour attirer la clientèle, les gros contracteurs en exerçant un certain pouvoir sur le transport et le marché par leur volume, l'industrie en générale en limitant l'accès au marché et profitant de la vulnérabilité du petit.

Avec seulement 2% des propriétaires qui participe activement aux organismes tel que Gr. forestiers (leur équivalent en Europe n'ont pas le droit de contracter les travaux comme ici car en conflits d'intérêts) et Syndicat et Association Forestières permet à une poignée d'individus à prendre le contrôle au bénéfice d'une minorité et ce au détriment de la collectivité. Le peu d'intérêt des propriétaires citadins et absents de ces organismes, résulte en une concentration du pouvoir décisionnelle sur les enjeux sociaux et des milieux naturels, entre les mains d'un petit groupe trop homogène en ce qui concerne leurs intérêts et préoccupations

Le fossé qui s'élargie entre les pros aménagement forestier industrielle et les environmentalistes plutôt conservationnistes. Un récent sondages de Forêt Canada donne 70% des proprio. se donnant un usage récréatifs et de conservation de leur propriété. D'un côté l'utilisation de technique industrielle, peu compatible avec le côté récréatif et villégiature, et de l'autre on abandonne naïvement à la nature. Les deux étant n'importe en ce qui attrait au développement durable, d'après des experts, et de l'occupation du territoire. Pour se retrouver avec les mêmes problèmes qu'en agriculture, d'un côté les fermes industrielles accaparant les marchés, de l'autre des terres en friche au main de spéculateurs comme propriétaires non actifs ou et absent.

Commission agricole du Qc.

Ceci laissant peu de place à l'alternatif et l'artisanal et ou la concentration s'accroît. Jean Guy Rioux président des Groupements Forestier du Qc. écrivait dans son éditoriale du Journal Le Monde Forestier, que c'est une grave erreur de faire abstraction du fait que bon nombre de propriétaires ne sont et ne seront pas intéressés par la foresterie tel qu'on la pratique en générale actuellement.

Aussi la place inexistante du travailleur dans tout le processus décisionnelles ce qui est la cause majeure du désintérêt du métier, de sa dévalorisation et de sa déresponsabilisation du point de vue de protection de l'environnement et de la qualité des travaux. Ce qui contrevient à une règle élémentaire en gestion d'entreprise.

Je recommande donc d'élargir et de rendre plus transparent et impartial les pouvoirs décisionnelles sur les enjeux forestiers pour y inclure des intervenants à l'extérieur du milieu forestier et ayant de l'expertise en gestion des affaires, marketing, éducation, biologie, faune et sociologie, ce qui n'est pas le cas présentement à la commission forestière régionale dont j'ai fait partie du comité de son implantation et où je me suis attiré que du mépris de la part des industriels et des conservationnistes ce qui maintient un débat polarisé et mon exclusion comme témoin gênant

Merci de votre attention

Marc Blais
5215 Dunant
Canton de Hatley Qc
JOB 2C0
819-823-0502

PRIX D'EXCELLENCE EN ENVIRONNEMENT

Marc Blais

Finaliste dans la catégorie :

SECTEUR AGRICOLE OU FORESTIER

La Fondation estrienne en environnement
et le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie
vous félicitent pour votre contribution remarquable
à la protection de l'environnement et à la promotion du développement durable.

*Nous vous encourageons à poursuivre vos efforts
pour améliorer la qualité de notre environnement.*

Jilly Foliou
Jilly Foliou
Président
FEE

Jean-Guy Dépôt
Jean-Guy Dépôt
Président
CREE

PHO ILLUSTRATION - OTIS - MONIQUE CLÉMENT



Pour une forêt naturelle
VTT et plus productive

 Marc Blais 819 823-0502 

**FORESTERIE
ÉCOLOGIQUE**

Marc Blais
819 823-0502

 **SYLVICULTURE** 

5215, Duhaat, Canton d'Halley Qc. JOB 200

Développement durable

Je crois qu'il est important d'apporter quelques précisions sur ce concept un peu galvaudé qu'est le développement durable. La première difficulté est d'en arriver à une compréhension commune de ce qu'il est afin d'éviter la confusion lors de sa mise en application.

Le développement durable dans son application se réfère à la responsabilité sociale de l'ensemble de la société (citoyens, organisations, gouvernements...). Les prises de décisions doivent se faire en fonction des valeurs de la société, du respect des lois, de même que des attentes des parties intéressées, qu'on a définies ainsi: «individu ou groupe pouvant affecter ou être affecté, directement ou indirectement, dans le court terme comme dans le long terme, par les stratégies, les actions, les messages (et leurs conséquences), que l'entreprise met en oeuvre pour atteindre ses objectifs.» (*Guide pour la prise en compte des enjeux du développement durable dans la stratégie et le management de l'entreprise*; SD 21000-2003).

L'objectif du développement durable est de laisser aux générations futures la même qualité de vie que celle que nous avons présentement et tient compte de trois paramètres de base: économique, environnemental et social.

On retrouve souvent dans les politiques de développement durable les termes: développement économique, développement social et respect de l'environnement. Depuis le début de l'ère de l'industrialisation, on peut constater au Québec un important développement économique et social (penser au service de santé gratuit pour les citoyens). Par contre, au niveau environnemental, on a longtemps cru à tort que la dilution était la solution à la pollution. En conséquence, l'état de l'environnement s'est dégradé (pollution des eaux, de l'air, des sols, surexploitation des ressources naturelles). Il découle de ces faits que l'applica-

tion du développement durable doit aussi viser l'amélioration de l'environnement, et non uniquement le respect de l'environnement.

L'autre difficulté dans l'application du développement durable est le volet social, qui s'analyse souvent par des données qualitatives, ce qui peut laisser place à l'interprétation. Exemple: votre définition d'une bonne qualité de vie serait sans doute différente de celle qu'en donneraient vos parents, vos grands-parents et vos enfants. Elle serait aussi influencée par votre origine ethnique, votre culture, vos valeurs. C'est pourquoi, lorsqu'on parle de la façon d'intégrer le volet social dans l'application du développement durable, tous s'entendent pour dire qu'il faut laisser une très grande place aux citoyens dans la prise de décision.

Devant la complexité de l'application du développement durable, et selon nos intérêts et notre compré-

hension de ce concept, nous avons des choix à faire: soit adhérer à ses critères, soit éviter de réellement mettre en application des actions en faveur du développement durable tout en s'assurant de garder une «image environnementale». Il y a aussi, malheureusement, l'option de manipuler ce concept pour atteindre ses objectifs.

Deux outils pour permettre d'alimenter vos réflexions et de déterminer si un projet en est un de développement durable.

http://www.bve.be.ch/site/fr/index/ae/bve_aue_ent_nachhaltigkeitsbeurteilung/bve_aue_berner_nachhaltigkeitskompass «Développement durable Boussole bernoise du DD» ou

<http://www.ville.stfelicien.qc.ca/21%20AGEND/document%20site%20internet/A21immateriel.pdf>

«Document 13: Guide d'analyse pour projet matériel».

Michel Montpetit
Directeur
Centre universitaire de formation
en environnement
Université de Sherbrooke

OTO QUÉBEC

La Maison Grand ga

N° d'inscription Nor
009-013-590-6015 Mme. France

* Seules les personnes dûment inscrites et détentrices
Les neuf autres participants gagnent un lot de 1 000.

GENCO Tirage du
2006-05-15

Qualit'É Tirage du
2006-05-15

Astoria Tirage du 2006
Jour - Mois -
28 SEPTEMBRE

PARIEZ SUR LES SÉRIES ÉLIMINÉES
DEMANDEZ LE PROGR

Osez ✓ comparer

SPECTRA 2006

LOCATION À PARTIR DE **189 \$*** PAR MOIS/ 60 MOIS **ou** **0 %** DE FINANCEMENT À L'ACHAT*

2 849 \$ DE COMPTANT
0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
FRAIS DE LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS

29 % TAUX DE FINANCEMENT À LA LOCATION*

6,6 L/100 km Consommation d'essence sur autoroute*

ABC Prix MEILLEURE VOITURE ÉCONOMIQUE de l'AJAC en 2005

VERSEMENT MENSUEL DE LOCATION	COMPTANT
205 \$*	1 995 \$
223 \$*	995 \$
240 \$*	0 \$

Modèle EX illustré

Comparez la SPECTRA 2006

Des gens